



SUD OUEST

Presse Régionale

Lundi 7 juillet 2008 | Saint Raoul | actualisé à 12h15

■ ■ LABRIT

Suite au renouvellement des conseils, le comité syndical du Parc naturel régional a élu le président et le bureau

Les défis d'une nouvelle présidence

■ AxelFrank

Le comité syndical du Parc naturel régional renouvelle son bureau et son président au rythme des échéances municipales, soit tous les six ans, avec une règle d'alternance non écrite entre Landais et Girondins, pour cette collectivité dont le territoire est partagé entre les deux départements. Dominique Coutière recevait les membres du comité dans la très belle salle des réunions de Labrit, à double titre : maire de la commune et président sortant.

Il a en préambule dressé un bref résumé de son mandat, marqué par de nombreuses réalisations : le Livre blanc sur l'urbanisme, l'architecture et le paysage, le Sage des vallées de la Leyre, les sites Natura 2000, la réalisation du pavillon des Landes de Gascogne à Marquèze, la convention signée avec ses principaux partenaires (1) qui lui assure une stabilité financière, enfin la démarche de révision de sa charte lancée l'an dernier et « qui doit être un projet ambitieux ». Dominique Coutière a remercié les élus et les techniciens du Parc pour leur travail et leur implication dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces réalisations.

Élection du président. Après appel à candidatures, Vincent Nuchy, maire de la commune girondine de Salles, était le seul à postuler au poste de président. Il fut élu au premier tour, à bulletins secrets, par 34 voix et 4 blancs. Remerciant les élus du comité syndical pour la confiance qu'ils venaient de lui accorder, ainsi que le président et l'équipe sortante, pour le travail accompli depuis 2001, Vincent Nuchy a également insisté sur les responsabilités qui lui étaient confiées et l'importance des défis de cette nouvelle présidence, « à l'heure de la révision de la charte et des enjeux qu'elle suscite ». Avant que l'on ne procède à la constitution du bureau et à l'élection des quatre vice-présidents et du secrétaire, Vincent Nuchy a donné quelques pistes pour la future politique du Parc.



« **Une dynamique de territoire** ». Avec la rénovation de ses centres de découverte de l'environnement et les nouveaux aménagements de l'écomusée de Marquèze, le Parc naturel pourra assurer ses missions dans de bonnes conditions. Et si la révision de la charte durera encore deux ans, elle n'en demeure pas moins « une formidable opportunité qui doit nous donner un élan nouveau en affirmant un vrai projet politique », précisait le nouveau président. Un projet qui devrait « résolument s'inscrire dans la politique de la région (Aquitaine) » en matière d'aménagement, d'environnement et de tourisme, respectant en cela la vocation première des parcs naturels régionaux. La démarche passe également par la concertation et l'appropriation par les élus et les habitants des orientations et des projets pour engager une « véritable dynamique de territoire ». Et souhaitant que l'implication des élus s'affirme encore plus en cette période de révision de la charte, Vincent Nuchy envisage d'aller à leur rencontre. Pour développer le sentiment ou la conscience de partager un même territoire, avec un patrimoine commun, riche et exceptionnel, il souhaite relancer la Fête du Parc et poser sa candidature à l'organisation d'un prochain congrès national de la Fédération des parcs naturels régionaux.

(1) Les trois principaux financeurs statutaires du Parc sont la région Aquitaine, les conseils généraux de Gironde et des Landes.